

NON AUX LUNDIS BLEUS

Tout est à jeter dans cette idée de lundi bleu :

D'abord leur nombre, 10 à coup sûr mais 12 possibles par an.

- Ces jours là correspondent à des TMJ de 30 à 40 % annoncés. Les journées sont choisies sur la base des années précédentes et de TMJ moyens qui ne correspondront pas nécessairement aux arrivées de courrier sur un bureau donné et encore moins sur une tournée. Un système d'heures sup compensatoires est-il prévu si le TMJ ne correspond pas au volume attendu ???
- Le facteur doit effectuer 1.5 à 2 tournées ces jours là, en fonction surtout des efforts que doit faire le DE pour rentrer dans son enveloppe annuelle de moyens en personnel. La mise en œuvre **est une véritable usine à gaz**, et tout compte fait, l'économie effectivement réalisée ne compense en aucun cas le stress et les difficultés de mise en œuvre.
- Par conséquent, le facteur devra connaître au moins une autre tournée et souvent deux pour couvrir toutes les situations qui vont se présenter en fonction des absences des collègues. Cet apprentissage devra se faire dans l'urgence, ou sûrement ne pas se faire du tout car les premiers lundis bleu ...sont déjà là.
- Les facteurs seront mis **en repos d'office avec reprise de RC de CA ou de jours volants** s'ils sont prévus dans l'organisations FA. Ils auront donc toujours moins de jours disponibles pour choisir eux-même leur période de repos. Par contre, à certain moment de l'année des rouleurs resteront au bureau parce que les collègues n'auront plus de congés à poser (à moins, là aussi, qu'on mette des congés d'office pour un ou plusieurs jours).
- La double tournée, le double kilométrage parcouru dans un temps sensé être le même et la fatigue que cela va générer est en complète contradiction avec les objectifs légitimes de la DOTC de réduire les accidents du travail. **La santé des facteurs doit passer avant tout impératif de productivité** (surtout quand il n'est pas évident).
- La qualité de service semble une notion de plus en plus oubliée, au profit dans ce cas, là d'un bien piètre moyen de maîtriser les dépenses en personnel.

Il convient d'abandonner purement et simplement cette idée de lundi bleu !

Les DE et autres responsables distribution se creusent la tête pour appliquer la mesure ou trouver une combine pour réaliser les économies correspondantes sans mettre en place les lundis bleus. (En augmentant le nombre de semaines de sécabilité par exemple).

D'autres aménagent la sécabilité en jumelant deux tournées compatibles, chacun des deux facteurs jumelés connaissant la tournée de l'autre...et tant pis pour les cas particuliers.

Enfin, beaucoup font encore le dos rond et ne parlent pas de la mesure, en espérant que comme l'an passé, « les couillons » seront ceux, qui auront fait le forcing, pour mettre en place ou récupérer les moyens correspondants sans qu'on demande rien de spécial aux autres par la suite.

La CFDT demande plutôt, de profiter de ces journées moins chargées pour réaliser les ETC qui n'ont jamais pu se faire, pour mettre en œuvre les informations et formations en retard.